



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## COMMUNIQUÉ

### **PARC DES NAISSANCES INSCRIPTION DE 94 NOUVEAU-NÉS**

**Baie-Comeau, le 2 juin 2016.** – La Société d'aménagement et d'exploitation des parcs de Baie-Comeau (SAEP) a procédé à la cérémonie annuelle du *Parc des naissances* afin de souligner la naissance des 94 nouveaux citoyens et citoyennes nés en 2015 et inscrits à cette activité municipale.

Le *Parc des naissances* consiste à la plantation d'un arbre par quartier et d'un livre où sont inscrits les noms des enfants nés à Baie-Comeau. Il est aménagé dans le parc Bégin (quartier La Chasse), le parc Saint-Nom-de-Marie (quartier Saint-Nom-de-Marie), le parc des Pionniers (quartier Sainte-Amélie), le parc du Lac-Aber (quartier Saint-Georges), le parc de Mingan (quartier Trudel), le parc de la Falaise (quartier N.-A.-LaBrie), le parc Manicouagan (quartier Mgr-Bélanger) et le parc Robin (quartier Saint-Sacrement).

Encore cette année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec s'est joint à l'initiative et a remis à chaque enfant, pour l'occasion, un petit plant d'arbre et une échelle de croissance.

Pour consulter l'ensemble des parcs de la ville, cliquez ici :

[www.ville.baie-comeau.qc.ca/loisirs/parcs-plages-et-points-dobservation](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca/loisirs/parcs-plages-et-points-dobservation)

Soulignons que pour participer au *Parc des naissances*, les parents doivent inscrire leur nouveau-né en complétant un formulaire à l'adresse suivante : [www.ville.baie-comeau.qc.ca/citoyen/programmes-et-demandes-de-subvention](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca/citoyen/programmes-et-demandes-de-subvention). Pour les bébés nés en 2016, les inscriptions seront acceptées jusqu'en avril 2017.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur  
Division des communications et du service à la clientèle  
418 296-8195

Renseignements : Caroline Charest, coordonnatrice  
Société d'aménagement et d'exploitation des parcs de Baie-Comeau  
418 589-5655